



LA CFE-CGC SIGNE L'ACCORD PPRE*

LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE S'ENGAGE POUR L'AVENIR DES POSTIERS DE LA BGPN EN SIGNANT L'ACCORD SUR LES PARCOURS PROFESSIONNELS & LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT*

Notre organisation syndicale a signé un accord dédié aux parcours professionnels et à la reconnaissance de l'engagement des postiers de la Branche Grand Public et Numérique (BGPN). La CFE-CGC Groupe La Poste se distingue par son implication résolue en faveur d'un développement professionnel équitable, durable et valorisant.

UN ENGAGEMENT CLAIR POUR LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Cet accord, en vigueur du 1er juin 2025 au 31 décembre 2026, prolonge et renforce les dispositifs issus des 2 précédents accords de 2021 et 2022. Il garantit à chaque postier les moyens concrets d'évoluer dans son métier, en anticipant les transformations à venir.

La CFE-CGC a défendu l'accès élargi à l'information, aux outils d'orientation professionnelle et à un accompagnement RH personnalisé pour construire des trajectoires valorisantes.

DES MESURES CONCRÈTES PORTÉES PAR LA CFE-CGC

La CFE-CGC a œuvré à l'instauration de leviers financiers pour encourager la mobilité professionnelle :

- **Indemnité de mobilité territoriale**, pour soutenir les transitions géographiques et fonctionnelles ;
- **Indemnité compensatrice** pour les postiers ayant une rémunération variable spécifique, assurant une transition équitable vers de nouvelles fonctions ;
- **Rémunération Variable Expérience client (RVE)**, qui valorise concrètement l'implication des équipes dans l'amélioration de la relation client.

UNE VISION TOURNÉE VERS L'AVENIR ET LA RECONNAISSANCE

En signant cet accord, la CFE-CGC affirme sa volonté d'un dialogue social constructif, porteur de sens et d'impact. Les 1 700 itinéraires balisés de promotion interne constituent une réponse forte au besoin de reconnaissance et de progression des collaborateurs. De même, les dispositifs de lutte contre les incivilités et les efforts en matière d'équipement numérique montrent que l'accord prend en compte la réalité du terrain.

UNE SIGNATURE COHÉRENTE AVEC LES VALEURS DE LA CFE-CGC

Pour la CFE-CGC Groupe La Poste, cet accord incarne pleinement sa mission : défendre les intérêts des postiers de la BGPN tout en accompagnant l'innovation sociale de l'entreprise.

Notre organisation syndicale rappelle que la qualité du travail passe par la qualité de vie professionnelle, et que la réussite du Groupe La Poste repose sur l'engagement de ses femmes et de ses hommes.



100% CADRES **100% VOUS**



BULLETIN D'ADHESION 2025

Compléter le Bulletin d'Adhésion, l'autorisation de prélèvement et joindre un RIB.

Mme ☐ M ☐ Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse perso : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email perso : _____ @ _____ Tél Portable : _____

Identifiant RH : _____ Fonctionnaire ☐ Salarié ☐

Poste actuel : _____ Niveau de fonction : _____ Code régate : _____

Adresse pro : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email pro : _____ @ _____ Tél portable pro : _____

Nom du CSE : _____

Représentant CFE-CGC : _____

Traitement des données personnelles: Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé sécurisé par le responsable du traitement et seront conservées durant toute la durée de la relation contractuelle et jusqu'à 3 ans après la fin de votre adhésion.

En adhérant à la CFE-CGC Groupe La Poste, j'accepte que les informations recueillies soient conservées dans ce fichier informatisé.

☒ Je reconnais être informé(e) et avoir pris connaissance de la politique générale de confidentialité et de protection des données personnelles.

☐ Je refuse que la CFE-CGC Groupe La Poste utilise mes données personnelles pour m'adresser ses informations syndicales.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données, et à la loi «Informatique et Libertés» modifiée en juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant à la CFE-CGC Groupe La Poste, 90 Rue Lafayette, 75009 Paris, ou cgclaposte@gmail.com, avec une copie de votre pièce d'identité.



J'adhère à la CFE-CGC Groupe La Poste

Date : _____ Signature : _____

Montant cotisation 2025 (Tarif trimestriel)

Le premier trimestre d'adhésion sera prélevé au prorata temporis.

III.1	31€	Groupe A	58€
III.2 / III.3	40€	Groupe B/C	61€
		Retraités	15€

NEW

Vous bénéficiez de 66% de crédit d'impôt sur le montant annuel de votre cotisation
A compter du 01 avril, réduction de 50% sur les cotisations 2025 pour toute nouvelle adhésion.

La présente autorisation est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier au créancier dans un délai de 30 jours minimum avant la date de prélèvement, tout trimestre entamé restant dû.

CRÉANCIER

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA (ICS) | F R 6 6 Z Z Z 5 0 4 7 7 4

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

CGC LA POSTE
90 Rue La Fayette
75009 PARIS

DÉBITEUR

NOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

ADRESSE (N° ET RUE) :

CP : _____

VILLE : _____

PAYS : _____

COMPTE À DÉBITER

N° DE COMPTE IBAN _____

CODE BIC _____

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectifications tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

DATE :

SIGNATURE :

[NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE]